



TARIFICATION 2026

HONORAIRES SUR VENTE

Ces honoraires sont à la charge du vendeur, sauf stipulation contraire prévue au mandat.

Cette information est donnée avant toute présentation du bien et les honoraires ne sont pas spécifiés à l'acquéreur qui n'en aura pas la charge.

Les honoraires d'agences sont exigibles le jour de la signature de l'acte authentique.

LOCAUX À USAGE D'HABITATION ET LOCAUX À USAGE COMMERCIAL

MONTANT EN €	COMMISSIONS
JUSQU'À 50 000 €	5 000 € TTC
DE 50 000,01 € À 150 000 €	10% TTC maximum Avec un minimum de 10 000 € TTC
DE 150 000,01 € À 300 000 €	8% TTC maximum
À PARTIR DE 300 000,01 €	6% TTC maximum